

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1							
		habitation unifamiliale	■	■	■				
	p1	communautaire récréatif				■			
	u1	utilité publique légère				■			
	LOGEMENTS	Nombre de logements min.	1	1	1	0			
		Nombre de logements max.	1	1	1	0			
	STRUCTURE / BÂT	Isolée	■						
		Jumelée		■					
		Contiguë			■				
	BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)	2	2	2	--			
		Largeur minimum (m)	7	7	5	--			
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m ²)	67	67	55	--			

TERRAIN							
	Superficie minimum (m ²)	800	700	600	--		
	Largeur minimum (m)	25	12	10	--		
	Profondeur minimum (m)	30	30	30	--		

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
	Avant minimum (m)	10	10	10	--		
	Avant maximum (m)	--	--	--	--		
	Latérale minimum (m)	5	0	0	--		
	Total des deux latérales minimum (m)	10	5	0	--		
	Arrière minimum (m)	9	9	9	--		
	Espace naturel (%)	60	60	60	--		
	Rapport espace bâti / terrain max.	0,15	0,15	0,15	--		
	Rapport espace plancher / terrain max.	--	--	--	--		
	Nombre de logement / hectare max.	--	--	--	--		

DISPOSITIONS SPÉCIALES							
	(1)	(1)	(1)	--			
	(2)	(2)	(2)	--			

ZONE: **Ha 612**
Résidentielle de faible densité

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:

(1) Les dimensions et superficie de terrain varient selon que le terrain est situé en secteur riverain ou non et selon qu'il est desservi ou partiellement desservi - se référer au règlement de lotissement

(2) PIIA 003 - Quai

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2019-01-21	2018-U53-77	Modif H1